

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON D'ILLE ET VILAINE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 déclarée

à la Sous-Préfecture de Redon le 12 janvier 1989

N° de dossier : 3/10952

Affiliée à la Fédération Française de Badminton

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

N° d'agrément 04 35 S 24

N° SIRET : 392 664 579 00027. Code APE : 9312Z

Siège social : Maison des Sports 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du mardi 8 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 8 juin à 20h, les membres de l'association dénommée Comité Départemental de Badminton d'Ille-et-Vilaine, dont le siège social est à la Maison des Sports, 13 bis Avenue de Cucillé 35065 RENNES CEDEX, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, en visioconférence sur convocation du conseil d'administration par lettre simple conformément aux dispositions des statuts. Il a été dressé une feuille de présence de chaque membre présent, au moment de son arrivée à la visioconférence.

Représentation des clubs

- **40 clubs présents (sur 77)**
- **40 représentants (sur 77)**
- **91 voix (quorum à 62.5)**

Présence des membres du Conseil d'Administration

Sont présents : Serge Ackermann, Florent Chatelain, Olivier Frouin, Aline Hervé, Louis Morin, Cathy Vannier, Hélène Bénard, Marie Menant, Lydie Monfort et Arnaud Rémy

Sont absents excusés : Loïc Rivière.

Aline HERVE préside en sa qualité de présidente de l'association, Louis MORIN est secrétaire de séance en sa qualité de secrétaire de l'association. Le quorum ayant été atteint, les différents points de l'ordre du jour ont été présentés

Mot d'accueil de la Présidente – Modalités spécifiques à cette Assemblée Générale :

La Présidente ouvre la séance à 20h. Elle rappelle que l'outil ZOOM (visioconférence) a été privilégié en lien avec les conditions sanitaires. Le nombre de participants a été limité à 1 représentant par club au vue du nombre de connexions limité avec cet outil. La totalité des voix de chaque club est attribuée au représentant mandaté par le club pour siéger en AG.

Louis Morin précise les conditions de vote : le logiciel *Opavote* va être utilisé pour les différents votes. Il en explique les modalités d'utilisation.

Ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et adoption du compte-rendu de l'AG du 12 septembre 2020
- 2) Rapport moral de la Présidente
- 3) Intervenants extérieurs
- 4) Rapport financier du Trésorier
- 5) Rapports des commissions

- 6) Questions diverses
- 7) Election des délégués à la Ligue

1) Lecture et adoption du procès verbal de l'AG du 12 septembre 2020

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et élective du 12 septembre 2020, Louis MORIN rappelle que le procès-verbal a été préalablement communiqué par mail et que les participants sont supposés en avoir pris connaissance.

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et élective de 2020 ne suscite aucune remarque ni question.

Vote n° 1 : approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2020

Pour : 90

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

2) Rapport Moral de la Présidente

La présidente Aline HERVE présente son rapport moral de la saison 2020-2021 (Cf. document joint « Rapport Moral de la Présidente »).

Vote n° 2 : approbation du rapport moral de la Présidente

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Aline Hervé remercie vivement l'assemblée.

3) Intervenants extérieurs

I- Intervention de M. Frédéric BOURCIER, du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, Vice-Président en charge du sport

« La période électorale a débuté le 1^{er} juin, les élections départementales et régionales ont lieu les 20 et 27 juin prochains et la loi veut qu'on évite de valoriser l'action du département pendant cette période. Remerciements d'avoir tenu pendant cette période COVID 19. Les bénévoles et les professionnels. La succession d'arrêtés ministériels a accentué les contraintes et a amené à se repositionner semaine après semaine auprès des différents publics. Ce stop and go a fait perdre le plaisir et tout s'est transformé en gestion de crise, financière... le plaisir d'être bénévole s'est éloigné depuis quelques mois. Nous pouvons remobiliser les bénévoles et les licenciés à la veille de la reprise. Rappel des différentes aides financières. Nous sommes l'un des départements les plus sportifs de France. »

II- Intervention Christophe MILLET, président de la Ligue de Bretagne de Badminton

« Bonsoir madame la présidente du Comité 35 de Badminton, Bonsoir Monsieur le vice-président au conseil départemental, bonsoir Mr le président du FB 2023, bonsoir à toutes et tous,

Je ne vais pas être très long. Sacrée saison ! Synonyme de tout sauf de sport, beaucoup de frustration pour toutes et tous, petits et grands.

Comme je l'ai dit lors de l'AG de la Ligue de mardi dernier, on vient de reculer au minimum de 5 ans sur le développement de notre sport dans notre Région.

Des conséquences très visibles dans votre département : aucun interclubs n'a pu être lancé (vous n'êtes pas le seul comité dans ce cas en France), baisse des licenciés très importante comme dans toutes les régions, très peu de compétitions, des annulations en pagaille, des actions de développement qui tombent à l'eau et j'en passe ... C'est évidemment bien dommage ... j'avais compris que le 35 mettait en place des groupes de travail comme au sein de la commission jeune afin de mettre en place de nouvelles actions. J'espère que cet élan de début de saison dernière va être reconduit la saison à venir.

Côté Fédération, vous avez je pense tous suivi que la situation financière n'est pas bonne, -250 000 euros ... ; la fédération a passé énormément de temps à harceler le ministère des sports pour tenter de débloquent certaines situations, pour clarifier les décrets ... on a tous remarqué que ce n'était pas simple, qu'il y a eu de nombreuses interprétations, et beaucoup de déperdition d'énergie de la fédé pour bien peu de résultats au final ...

Côté Ligue, on a passé un maximum d'informations vers les Comités et Clubs via la boîte à outils, j'espère que tout le monde a su profiter au maximum de tout cela et réaliser toutes les démarches ... la ligue l'a fait, le comité 35 l'a fait, certains clubs l'ont bien fait, d'autres pas vraiment ... il est encore temps de faire le nécessaire, car en sus des dispositifs cités par le vice-président Bourcier, le fond territorial de solidarité est toujours possible pour les clubs sans salariés, le fond de solidarité est toujours disponible pour avril puis mai pour les clubs.

Vous l'avez compris, il va donc être très important de se serrer les coudes pour la nouvelle saison à venir, pour relancer les comités et les clubs ... j'espère être optimiste et que tout redémarre mais il ne faut pas rêver, les gens vont être frileux ... il faut donc remobiliser tous les bénévoles des clubs, ceci ne va pas être simple ... dans certains clubs c'est bien reparti avec les jeunes depuis le 19 mai, j'espère que cela va se poursuivre demain au mieux avec les adultes, pas sûr que la météo nous aide mais le soleil rend heureux les gens, donc profitons-en également. ... Pour cette reprise, elle pourra être aidée par divers moyens humains comme financiers. Pour rappel pour certains ou comme nouvelle pour d'autres, la ligue passe le tarif d'affiliation des clubs de 69 € à 35 € (5 000€), réalise un avoir pour les inscriptions des équipes d'interclubs Régionaux et PN (5 000€), des aides pour les comités et les clubs avec la gratuité d'actions (5 000€). Le 35 va aussi se mobiliser pour se plan de relance, je suis sûr que cela sera abordé par Aline & Serge durant cette AG.

Pour information, côté Ligue, nous sommes actuellement sur les dossiers ANS (la partie comité est bouclée depuis la semaine dernière), la partie club est en cours cette semaine avec 3 réunions de la cellule territoriale entre cet après-midi et jeudi, donc comme dit à l'AG, la ligue est là pour vous accompagner sur ce type de sujet comme sur beaucoup d'autres sujets : il est vraiment très important de faire relire vos dossiers par votre correspondant Comité ou par la Ligue ... j'en suis désolé pour certains mais des actions ne seront même pas étudiées juste pour des problématiques de date... c'est vraiment dommage.

Vous avez reçu ce jour la première version du calendrier Ligue ; désolé pour le timing mais nous n'avons eu le calendrier fédéral que lundi de la semaine dernière ... donc le temps d'y mettre les ICR et les

compétitions régionales, cela a été validé hier par le CA de la Ligue, ceci explique que vous ne le receviez que maintenant. Les règlements seront validés le 15 juin, donc attendez notre go avant de faire les demandes dans Poona, mais cela vous permet déjà de voir avec vos mairies pour anticiper des dates.

Côté interclubs régionaux, nous sommes sur les listes de repêchages de 2018-2019 ... donc vivement un vrai championnat pour remettre tout cela en ordre.

Côté Pôle, 2 jeunes du 35, Herveline Crespel et Baptiste Labarthe (FIB), nous quittent pour le pôle de Strasbourg ... 2 nouvelles entrées provenant du 35 avec Alexandre Douillard-Guennou (FIB-35) et Lenny Hubert (BCPF-35).

Juste pour information, et certains en ont déjà entendu parler, sur un avenir plus lointain, une équipe est en place pour monter un dossier de candidature pour recevoir le France Elite de février 2023 dans la salle de la Glaz Arena à Cesson-Sévigné (35). Cette équipe est constituée de 4 clubs (Cesson Sévigné / Rennes REC / FIB St Grégoire / St Jacques) ; Les deux parrains de l'évènement sont Faustine et Thom. Les JA cités par Aline sont en support sur le dossier, dossier qui sera remis début septembre, donc affaire à suivre ...

Je vais terminer par Tokyo qui va peut-être se dérouler ... avec comme vous l'avez vu 9 français en lice donc 5 issus de Bretagne avec Chué Fei (22), Lénaïg Morin (35), Faustine Noël (35) ainsi que deux ex Bretons avec David Toupé et Thom Gicquel.

Je tiens à remercier tous les bénévoles et salariés des clubs du 35 et du comité 35 pour le travail accompli et la lourde tâche qui les attend, qui nous attend dans les mois à venir, Bon courage à toutes et tous.

Je vous souhaite une bonne AG et surtout, je le redis la ligue est là pour répondre à toutes vos questions.

Et je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous remercie »

Question de Sébastien Maraux, qui s'adresse au président de la Ligue, M. Millet: « je m'attendais à ce que la Ligue soit l'instance qui ai le plus de liberté pour faire des actions au niveau économique, c'est-à-dire des avoirs par exemple au niveau des licences, j'ai vu qu'il n'y a aura pas grand-chose d'autre que le tarif de l'affiliation qui a été divisé par 2. Quelles étaient les types de dépenses pendant cette période ?

Réponse de M. Millet : la Ligue met à disposition 15 000€. La Ligue, c'est comme la fédération française, on n'a pas touché le fond de solidarité en novembre, décembre. On a commencé à le toucher en janvier, février, mars. A la Ligue, on a 5 salariés. Je n'ai pas envie d'en virer, ils sont très compétents, ils essaient d'aider tout le monde. La ligue, elle, ne s'arrête jamais, le pôle espoirs était ouvert, 2 salariés à temps plein. Samuel a passé énormément de temps à envoyer toutes les infos aux clubs. Pour François et Céline, ils travaillaient en moyenne 1 à 2 jours par semaine. La fédération n'a aucune liberté, elle a un déficit de 250 000€. A la ligue, on a décalé 36 000€ pour couvrir la perte de licences de l'année prochaine. On a 2 types de clubs : celui avec un salarié qui a fait toutes les demandes de solidarité, il repart avec un budget de folie et celui sans salarié qui repart avec rien mais il n'a pas eu de dépenses. Le Fonds Territorial de Solidarité vient de sortir pour ces clubs là. Il y aura de l'argent pour eux. Nous nous sommes posé la question d'enlever 1€ sur la licence mais c'était trop compliqué et on a choisi de partir sur l'affiliation. De plus, on a maintenu les salaires à 100%. On essaye de

maintenir nos 5 salariés, de faire un maximum d'actions pour la saison prochaine. Il faut remplir les dossiers ANS. Il ne faut pas hésiter à nous contacter ou le Comité. »

4) Rapport financier du trésorier : Serge ACKERMANN (Cf. Bilan et Compte de résultat 2020-2021)

I) Bilan (saison du 1^{er} mai au 30 avril)

Au Passif :

Cette saison les comptes sont positifs et font apparaître un bénéfice de 22 277 €.

- Les capitaux propres représentent 53% du passif
- Une provision pour baisse des licences de 12 980 €
- Baisse des dettes fournisseurs (baisse d'activité)
- Augmentation des dettes sociales (+ 28 000 €) => Depuis le premier confinement les cotisations sociales ne sont plus prélevées (+ de 12 mois de report).

A l'Actif :

- La trésorerie disponible représente 80 % de l'Actif (non prélèvement des charges sociales, aides gouvernementales)
- Les créances clients (Ligue, clubs et adhérents) en forte baisse à cause de la baisse d'activité
- Les autres créances représentent des produits à recevoir (principalement des subventions)

II) Compte de Résultat

Les Produits :

- Forte baisse du Chiffre d'affaires (remboursement des Interclubs, baisse des prestations)
- Très forte hausse des Subventions (essentiellement due aux aides gouvernementales liées à la crise sanitaire) : Subvention Conseil Départemental et FFBA D stables (10 586 € + 5 732 €), fond de solidarité (47 742 €), Prise en charge du chômage partiel (7 983 €)
- Cotisations : Très forte Baisse du nombre de licenciés (- 2 000)

Les Charges :

- Les salaires représentent la plus grosse partie des dépenses (68%) : Yann Jolivel et Nael Desmons à temps plein, Martin Boiveau à temps partiel (jeunes) et Valérie a mi-temps (administratif).
A noter : Baisse des cotisations sociales sur le chômage partiel.
- Services extérieurs et achats en forte baisse due à la réduction de l'activité
Essentiellement des volants et du textile, des frais de déplacement, de mission et des loyers

III) Emploi : 3 CDI => 2 Temps pleins d'éducateurs sportifs et 1 mi-temps administratif

Il est envisagé de recruter Martin Boiveau à mi-temps en CDI pour la rentrée.

Vote n° 3 : approbation du bilan financier 2020-2021

Pour : 91

Contre : 0

Abstention : 0

Le bilan financier 2020-2021 est approuvé à l'unanimité

IV) Budget

Etabli sur la base d'un retour normal avec plan de relance qui débute en juin :

Gratuité de nombreuses prestations, au moins jusqu'en décembre :

Soirées promobad, soirées d'interventions sur les créneaux clubs, stages le samedi (Féminins, vétérans, corpo), stages jeunes.

- Baisse des prévisions du nombre de licenciés
- Retour à la normale pour le nombre d'équipes engagées en Interclubs
- Très Forte Baisse des subventions gouvernementales de soutien à l'économie : « Fin du quoi qu'il en coûte ! »

➤ V) Les licences en Ille-et-Vilaine :

1) Affiliation pour les clubs :

FFbad = 70 €

Ligue de Bretagne de Badminton = 35 € (au lieu de 69 €)

Comité 35 de Badminton = 0 € au lieu de 50 €

2) Tarifs :

Les tarifs n'augmentent pas : Part fédérale + part ligue + part comité

Adultes : 51,65 € = 28,57 € + 16,25 € + 6,83 €

Jeunes : 44,64 € = 22,97 € + 14,96 € + 6,71 €

- 9 ans : 23,22 € = 12,23 € + 7,63 € + 3,36 €

3) Nombre de licenciés par catégorie (Cf. tarifs 2021-2022 prestations du Comité)

Vote n° 4 a : Tarif des affiliations et licences 2021-2022

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 8

Le tarif des affiliations et licences est approuvé à l'a majorité

Vote n° 4 b : Budget prévisionnel 2021-2022

Pour : 81

Contre : 0

Abstention : 2

Le Budget prévisionnel 2021-2022 est approuvé à la majorité

Vote n° 4 c : Tarif des prestations du Comité 2021-2022

Pour : 83

Contre : 0

Abstention : 0

Le Tarif des prestations du Comité 2021-2022 est approuvé à l'unanimité

5) Rapport des commissions

- Commission Bad pour tous/ Evènementiel (Aline HERVE)

Évènementiel/ aucun évènement n'a eu lieu.

Une stagiaire, Jeanne Rebeyrol, étudiante à l'université de Rennes 2, licence « management sport » a travaillé sous le tutorat de Yann, projet « Bad in The Air » qui se tiendrait au mois de juillet.

Stage « Bad In Breizh Ille » du mois d'août à Dinard, géré par Naël.

- Communication (Aline HERVE)

Le Comité s'est fait le relais de différentes communications : du gouvernement, partage des évènements sportifs, prise de contact par les salariés auprès des clubs.

- Conciliation (Cathy VANNIER)

RAS

- Formation/Emploi (Serge ACKERMANN)

Emploi : Martin Boiveau devrait être embauché en CDI à mi-temps à la rentrée.

Formation : Yann et Naël ont suivi des formations.

- Commission Interclubs et compétitions (Olivier FROUIN)

3 points vont changer :

2.1 : Les poules vont être formées en fonction des inscriptions. Le but étant que chacun puisse faire le plus de matchs possible.

3.3.1 : ajout de la question du protocole sanitaire.

4.1.1 : D3-D4 et D5 une équipe peut faire jouer 3 matchs à une fille (voir détail dans le nouveau règlement).

-IC Hommes (Serge ACKERMANN – Florent CHATELAIN)

38 équipes engagées contre 48 la saison passée. Allégé au gré des évolutions sanitaires mais il n'a pas pu avoir lieu.

- IC Corpo (Louis MORIN – Serge ACKERMANN)

Malgré les incertitudes, 1/3 d'engagement par rapport à la saison précédente. L'annonce du confinement a eu lieu la veille du lancement du championnat... Gros doute sur ce qui va se passer l'année prochaine. Il va falloir être inventif.

Commission jeunes (Arnaud REMY)

1. Activités pendant la saison 2020-2021

- Une activité qui a tourné, comme les autres, au ralenti compte tenu bien entendu de la crise sanitaire. Pour les jeunes, seuls 2 TRJ (simple et doubles) et un CIJ ont pu être proposés.
- Concernant le CLE, le suivi des joueurs a été perturbé avec toutefois une présence active des coaches tout au long de cette saison pour les accompagner autrement (organisation de visio-conférences dont l'une avec Thom GICQUEL, athlétisme,...) en proposant aux jeunes, dès que cela a été possible, des séances en extérieur pour se maintenir en condition physique.
- En dépit de ces conditions sanitaires complexes, tout a été fait pour maintenir du liant.
- A noter, en cette fin de saison, l'admission au pôle espoirs de Dinard de Lenny HUBERT (plus jeune joueur à intégrer le pôle), joueur du CLE et de Fougères et d'Alexandre DOUILLARD-GUENNOU du FIB que nous félicitons chaleureusement.
- L'absence de compétitions et l'interdiction pérenne de jouer n'ont pas permis de mettre en œuvre certaines des orientations envisagées, notamment sur les tournois jeunes. Elles sont reportées pour la saison à venir.

2. Perspectives pour la saison à venir

En espérant que celle-ci se déroule dans des conditions normales, la Commission Jeunes retient deux axes de travail : la gestion du CLE et les tournois jeunes.

Gestion du CLE : celui-ci est conforté dans son principe avec les orientations suivantes :

- sélections, sparring partner, proposer de la confrontation. joueurs organisés sur 2 jours prioritairement de poussins à minimes 1.
- réaffirmer les objectifs du CLE : préparer les minimes 1 aux tests du pôle espoir de Dinard, renforcer la présence des joueurs sur TRJ, CIJ mais aussi sur les tournois départementaux (y compris dans les autres départements bretons).
- consolider les relations avec la ligue et l'ETR : détection des potentiels, échanges
- consolider les interactions entre CLE et clubs « label avenir » : organisation de rencontres entre les joueurs

Ces axes ne sont pas limitatifs mais supposent également de dégager des moyens humains sur lesquels la Commission et le bureau du comité échangent avec possiblement, une montée en charge de l'activité de Martin BOIVEAU (discussions en cours).

Tournois jeunes : un axe de travail essentiel identifié depuis plusieurs saisons et sur lequel la Commission doit accélérer pour rendre nos tournois plus attractifs.

Deux propositions sont à l'étude :

- création d'un circuit départemental :
 - 6 à 7 étapes dans la saison co-organisées par le comité avec l'appui des clubs.
 - La co-organisation du comité augmente la cotation en point des tournois et doit inciter nos joueurs brétiliens à y participer pour marquer des points essentiels pour leur sélection sur les compétitions régionales et interrégionales.
 - Cf. mail envoyé par Yann Jolivel pour amorcer les échanges avec les clubs et définir avec eux les modalités de mise en place de ce circuit.
- réfléchir à la mise en place de tournois flash (à l'instar de ce que fait le club de Maure)
 - Permettre à tous les jeunes de participer à des tournois sans les contraintes des échéanciers.
 - L'objectif : s'adresser à l'ensemble des clubs et jeunes pour qu'ils soient invités à participer aux tournois. Une réunion de présentation pourra être organisée en début de saison pour en présenter les grandes lignes.

Bien entendu, bien d'autres actions sont à l'étude (actions de développement, championnat interclubs jeunes,...) mais compte tenu du contexte, le présent rapport se résume à celles qui apparaissent, à ce jour, comme les plus prioritaires.

5 TRJ prévus la saison prochaine et 2 championnats Bretagne jeunes prévus (9 et 10 octobre) et mars.

Intervention de Louis MORIN

« Je remercie les responsables et élus des différentes commissions. Il y a aussi des membres non élus qui viennent aider et travailler bénévolement évidemment avec nous. Je remercie au nom du bureau l'ensemble des élus et non élus qui ont travaillé pendant l'Olympiade sur les différentes commissions. Je fais encore appel à vos candidatures. »

6) Mouvement au comité directeur - Louis MORIN

Pas de candidature. Les 10 membres actuels restent. 6 places sont encore disponibles.

- Aline Hervé
- Serge Ackermann
- Louis Morin
- Marie Menant
- Lydie Monfort
- Cathy Vannier

- Florent Chatelain
- Olivier Frouin
- Arnaud Rémy
- Loïc Rivière

7) Délégués et leurs suppléants pour l'AG de la ligue

Nouveau : ces élections sont valables la saison 2021-2022

=> Nos représentants et suppléants actuels sont tous démissionnaires

=> 12 postes de représentant et 12 poste de suppléant à pourvoir

- **Candidats Représentants Titulaires**

- ACKERMANN Serge
- DESMONS Naël
- DELEON Frédéric
- FROUIN Olivier
- HERVÉ Aline
- JOLIVEL Yann
- LIEVRE Dany
- MENANT Marie
- MORIN Louis
- REMY Arnaud
- ROLLAND Patrice
- VANNIER Cathy

- **Candidats Représentants Suppléants**

- BODIN Serge
- HUBERT Erwann
- LINDERER Catherine
- ROUX Emmanuel

Votes n° 5: Election des représentants titulaires à l'AG de la Ligue

Pour : 89

Contre : 0

Abstention : 0

Les représentants titulaires à l'AG de la Ligue sont élus à l'unanimité

Votes n° 5 bis: Election des représentants suppléants à l'AG de la Ligue

Pour : 86

Contre : 3

Abstention : 0

Les représentants suppléants à l'AG de la Ligue sont élus à la majorité

8) Présentation de l'enquête de la fédération pour les clubs d'Ille-et-Vilaine -Yann JOLIVEL- (Cf. document joint)

45 clubs/77 ont répondu.

9) Questions diverses

- **Question de Frédéric DELEON** pour connaître les attributions de chacun des salariés du Comité afin de savoir vers qui se tourner en cas de question.

Réponse d'Aline HERVE et Arnaud REMY : Développement : Naël ; Jeunes : Yann ; Martin vient en support pour le CLE. Martin serait plus en support sur le CLE pour détacher du temps à Yann sur d'autres missions, d'accompagnement notamment.

- **Question du club d'Etelles**: Le problème se posant quasiment à toutes les fins de saisons : trouverons-nous un animateur pour la saison prochaine ? Comment la Ligue et le Comité se répartissent la question de la formation des animateurs ? Comment fait-on pour donner envie à des jeunes de devenir animateurs ou entraîneur de badminton ?

Réponse de Samuel Hochard, ETR : la formation des professionnels et la formation des bénévoles font partie des missions de la Ligue. Sur les STAPS convention en vigueur pour mettre du contenu badminton pour les formations STAPS. Le meilleur exemple étant Martin Boiveau qui a suivi la formation L3 entraînement mention badminton et la Ligue intervient sur cette mention pour les contenus spécifiques badminton.

Un dossier en cours sur le campus de Dinard : tous les ans des professionnels y sont formés pour passer le BPJEPS (animateur sportif multisports) qui permet à ses titulaires d'encadrer quasiment toutes les disciplines sur les premiers niveaux de pratique notamment : animation, initiation... Depuis 3 ans, 1 MODEF a été intégré, et 2 promotions vont sortir de leur formation avec intégré à leur formation avec 1 MODEF, 1 AB21 et 1 AB2J. En termes de compétences badminton c'est donc beaucoup plus solide qu'avant. 36 diplômés ont validé leur certification. Ce sont de potentiels professionnels en plus sur le territoire.

Pour les diplômes spécifiques au badminton, l'investissement de la Ligue est un peu différent. Il y a un 1^{er} niveau qui est lié à la formation fédérale puis il y a la formation professionnelle. La Ligue investit beaucoup sur 2 niveaux : le Certificat de Qualification Professionnelle (2 fois en Bretagne) et le DE (il n'y a que 5 formations en France). Investissement sur le volet tutorat et certification (accompagnement des employeurs et des stagiaires). Sur les 3 salariés du Comité, Samuel a été formateur de Martin, Tuteur de Yann et certificateur de Naël.

Cependant cela ne répond pas à tous les besoins d'encadrement car il y a beaucoup plus d'offres d'emploi dans le badminton que de gens pour les pourvoir. C'est une vraie difficulté. Et cela reste d'autant plus vrai quand ces questions se posent au mois de mai ou juin pour la rentrée. Il faudrait mettre en place des choses dès le mois de décembre et ne pas attendre les fins de saison pour aborder ces problématiques.

Mise en place d'une bourse à l'emploi par Yann au niveau du Comité. Cela peut être un des leviers.

Il faudrait également impliquer les dirigeants de clubs : pour les postes à plein temps les salaires proposés sont trop faibles par rapport aux conditions de travail. 5 soirs par semaine, 3 week-ends par

mois... Ca peut-être une des raisons pour lesquelles il n'y a pas assez de gens pour pourvoir les postes. Il faudrait reconsidérer la question du salaire et des conditions de travail. Il faut une certaine attractivité sur les postes si on veut que les gens se forment.

Il faudrait inciter à la création de postes mutualisés à temps plein. Par exemple le club de Maure de Bretagne, Bruz et Laillé. Le salarié ne travaille que 4 soirées par semaine. Il est à plein temps, il a un week-end de 3 jours toutes les semaines.

Réflexion sur la mutualisation et la qualité de vie pour le salarié.

Le nombre de professionnels dans le badminton sur le territoire n'a fait qu'augmenter. Le problème c'est qu'il a augmenté mais à un rythme moins important que l'activité n'a augmenté. La difficulté existe toujours mais il y a beaucoup plus de professionnels qu'avant. + de 80 professionnels sur la Bretagne. Il y a 4 postes à pourvoir à temps plein à la rentrée sur la Bretagne, 1 seul est pourvu pour le moment.

Yann : Le Comité ne peut pas intervenir dans tous les clubs. On peut vous aider à vous structurer, sur l'encadrement, monter un projet club, différentes problématiques.

La Présidente de séance met fin à la séance à 23h04.

La présidente
Mme Aline HERVÉ

Le secrétaire
M. Louis MORIN